

Paris, le 10 septembre 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Zones de non traitement : le bon sens doit primer !

***Alors que le gouvernement propose des distances minimales de non traitement à respecter à proximité des habitations, Jeunes Agriculteurs s'oppose à toute notion de distance et souhaite privilégier les solutions locales et concertées.***

Dans son projet d'arrêté, le gouvernement prévoit des distances minimales de 5 mètres pour les cultures basses et 10 mètres pour les cultures hautes pour l'épandage de produits phytosanitaires à proximité des habitations

Jeunes Agriculteurs ne sous-estime pas la demande des citoyens et le souci de préserver leur santé, pour lequel nous travaillons au quotidien. Mais au dogme nous voulons privilégier le bon sens et les solutions locales, via les chartes conclues directement entre agriculteurs et riverains, qui permettent de prendre en compte les problématiques spécifiques aux territoires et leurs évolutions : extension des zones d'habitation, types de produits et cultures, etc.

A l'heure où l'exécutif fait prévaloir la concertation comme méthode de gouvernance dans son « acte II », c'est bien cet esprit que nous mettons en avant. Mais cela doit passer par le terrain, en valorisant le travail des instances agricoles et l'avis des habitants, plutôt que par une concertation qui restera cosmétique.

Une nouvelle fois, le gouvernement préfère le règlementaire hors-sol au bon sens des acteurs locaux, alors que les agriculteurs ont engagé depuis quelques mois une concertation avec les citoyens et les collectivités. Nos responsables politiques veulent imposer des distances arbitraires, faisant fi des évaluations publiques, des nouvelles techniques de précision, et des barrières naturelles comme les haies.

Alors que l'artificialisation des terres se poursuit à vitesse galopante malgré les engagements du Président de la République, ce sont encore de nouvelles surfaces productives qui seront rognées, des surfaces où sont cultivés des produits sains sûrs et durables.

En sur-transposant une nouvelle fois les normes européennes, et sans aucune valorisation possible, la France impacte directement les coûts de production des produits agricoles et place ses agriculteurs face à une situation de concurrence déloyale, au sein même de l'UE, sans même prévoir de compensation économique.

Pour Samuel Vandaele, président de Jeunes Agriculteurs : « le progrès en matière environnementale est nécessaire et réel mais il mériterait d'être davantage encouragé que contraint, et doit se faire en cohérence avec la politique commerciale de l'UE pour ne pas porter l'agriculture que nous ne voulons pas chez nous. »

#### Contact Presse

Thomas DEBRIX | 01.42.65.86.16 | 06.68.66.15.83 | [tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr)

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.